



# Régularisation pour Habib Houaijia

## 17 ans de présence en France

Habib est en France depuis 17 ans.

D'origine tunisienne, aujourd'hui âgé de 41 ans, il y a travaillé pendant plus de 8 ans, a payé ses impôts, comme un citoyen responsable.

En 2009, un accident du travail l'a obligé à cesser de travailler. Il a alors déposé une demande de régularisation avec la mention « travailleur », ce qui était logique vu sa situation. Cette demande a été rejetée par la Préfecture, puis par les tribunaux administratifs et la cour d'appel.

En 2011, fort de ses 11 ans de résidence en France, il a déposé un nouveau dossier avec la mention « 10 ans de présence en France », condition qui donnait de plein droit, aux Tunisiens, un titre de séjour. Ce titre lui a été refusé au motif qu'il aurait travaillé en taisant sa condition d'étranger en situation irrégulière. Un recours rejeté et un appel perdu le renvoient à la case départ.

En 2015, un troisième dossier a été déposé à la Préfecture du Rhône avec une promesse d'embauche. Nouveau refus du Préfet après 2 ans d'instruction. Habib a perdu au tribunal administratif et vient de recevoir le rejet de son appel à la cour d'appel de Lyon.

Aujourd'hui, après 3 procédures qui se sont soldées par des rejets, la santé et le moral d'Habib sont au plus bas. Nous en appelons donc au Préfet de la Drôme et lui demandons de mettre fin à cette situation kafkaïenne insoutenable en accordant un titre de séjour à Habib Houaijia à titre exceptionnel, pour qu'il puisse enfin travailler en France et y vivre au milieu de ses amis.

Nom Prénom	Adresse	Signature